

Grille d'évaluation : Musique - 1^{er} cycle du primaire

C1et C2 INVENTER DES PIÈCES VOCALES ou INSTRUMENTALES et INTERPRÉTER DES PIÈCES MUSICALES

Les critères d'évaluation ne changent pas d'un cycle à l'autre, car c'est la complexité de la tâche proposée à l'élève qui détermine le niveau de difficulté des éléments ciblés.

Niveau de compétence Critères	Marqué 5	Assuré 4	Acceptable 3	Peu développé 2	Très peu développé 1
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical : • Intensité et nuances • Durée • Hauteur • Timbre • Qualité du son	L'élève utilise de manière appropriée tous les éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise de manière appropriée la plupart des éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise de manière appropriée certains éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise peu d'éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise très peu ou aucun des éléments ciblés du langage musical.
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux éléments de technique: • Moyens sonores (voix, corps, instruments de musique, objets sonores) • Techniques instrumentales (voix, percussions, objets sonores)	L'élève utilise de manière appropriée la majorité des éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière appropriée la plupart des éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière appropriée certains éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise difficilement les éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière inappropriée les éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.
Cohérence de l'organisation des éléments : • Procédés de composition (question et réponse, contraste, reproduction sonore) • Structures (forme, tempo, rythme, mélodie)	L'élève organise de façon cohérente les éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise de façon cohérente la plupart des éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise de façon cohérente certains éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise difficilement des éléments ayant peu de liens avec la proposition de départ.	L'élève organise très difficilement des éléments n'ayant aucun lien avec la proposition de départ.
Respect des caractéristiques de la pièce : • Caractère expressif de la pièce • Règles de musique d'ensemble	L'élève répond de façon appropriée aux indications sonores ou visuelles et respecte le caractère expressif de la pièce	L'élève répond de façon appropriée à la plupart des indications sonores ou visuelles et respecte le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond de façon appropriée à certaines indications sonores ou visuelles et respecte minimalement le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond difficilement aux indications sonores ou visuelles et respecte peu le caractère expressif de la pièce.	L'élève a de grandes difficultés à répondre aux indications sonores ou visuelles et ne respecte pas le caractère expressif de la pièce.

Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages

La maîtrise des connaissances n'est pas un critère en soi. C'est en acquérant progressivement les connaissances précisées dans la [Progression des apprentissages](#) que les élèves développent les compétences prévues au [Programme de formation](#).

- Langage musical
- Représentation graphique
- Techniques instrumentales
- Moyens sonores
- Structures
- Procédés de composition
- Règles de musique d'ensemble

Grille d'évaluation : Musique - 2^e cycle du primaire

C1et C2 INVENTER DES PIÈCES VOCALES ou INSTRUMENTALES et INTERPRÉTER DES PIÈCES MUSICALES

Les critères d'évaluation ne changent pas d'un cycle à l'autre, car c'est la complexité de la tâche proposée à l'élève qui détermine le niveau de difficulté des éléments ciblés.

Niveau de compétence Critères	Marqué 5	Assuré 4	Acceptable 3	Peu développé 2	Très peu développé 1
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical : • Intensité et nuances • Durée • Hauteur • Timbre • Qualité du son • Etc.	L'élève utilise de manière appropriée tous les éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise de manière appropriée la plupart des éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise de manière appropriée certains éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise peu d'éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise très peu ou aucun des éléments ciblés du langage musical.
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux éléments de technique : • Moyens sonores (voix, corps, instruments de musique, objets sonores, flûte à bec, TIC) • Techniques instrumentales (voix, percussions, objets sonores)	L'élève utilise de manière appropriée la majorité des éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière appropriée la plupart des éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière appropriée certains éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise difficilement les éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière inappropriée les éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.
Cohérence de l'organisation des éléments : • Procédés de composition (question et réponse, contraste, reproduction sonore) • Structures (forme, tempo, rythme, mélodie)	L'élève organise de façon cohérente les éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise de façon cohérente la plupart des éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise de façon cohérente certains éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise difficilement des éléments ayant peu de liens avec la proposition de départ.	L'élève organise très difficilement des éléments n'ayant aucun lien avec la proposition de départ.
Respect des caractéristiques de la pièce : • Caractère expressif de la pièce • Règles de musique d'ensemble	L'élève répond de façon appropriée aux indications sonores ou visuelles et respecte le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond de façon appropriée à la plupart des indications sonores ou visuelles et respecte le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond de façon appropriée à certaines indications sonores ou visuelles et respecte minimalement le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond difficilement aux indications sonores ou visuelles et respecte peu le caractère expressif de la pièce.	L'élève a de grandes difficultés à répondre aux indications sonores ou visuelles et ne respecte pas le caractère expressif de la pièce.

Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages

La maîtrise des connaissances n'est pas un critère en soi. C'est en acquérant progressivement les connaissances précisées dans la [Progression des apprentissages](#) que les élèves développent les compétences prévues au [Programme de formation](#).

- Langage musical
- Représentation graphique
- Techniques instrumentales
- Moyens sonores
- Structures
- Procédés de composition
- Règles de musique d'ensemble

Grille d'évaluation : Musique - 3^e cycle du primaire

C1et C2 INVENTER DES PIÈCES VOCALES ou INSTRUMENTALES et INTERPRÉTER DES PIÈCES MUSICALES

Les critères d'évaluation ne changent pas d'un cycle à l'autre, car c'est la complexité de la tâche proposée à l'élève qui détermine le niveau de difficulté des éléments ciblés.

Niveau de compétence Critères	Marqué 5	Assuré 4	Acceptable 3	Peu développé 2	Très peu développé 1
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical : • Intensité et nuances • Durée • Hauteur • Timbre • Qualité du son • Etc.	L'élève utilise de manière appropriée tous les éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise de manière appropriée la plupart des éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise de manière appropriée certains éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise peu d'éléments ciblés du langage musical.	L'élève utilise très peu ou aucun des éléments ciblés du langage musical.
Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux éléments de technique : • Moyens sonores (voix, corps, instruments de musique, objets sonores, flûte à bec, TIC) • Techniques instrumentales (voix, percussions, objets sonores)	L'élève utilise de manière appropriée la majorité des éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière appropriée la plupart des éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière appropriée certains éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise difficilement les éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.	L'élève utilise de manière inappropriée les éléments de techniques selon les moyens sonores ciblés.
Cohérence de l'organisation des éléments : • Procédés de composition (question et réponse, contraste, reproduction sonore, répétition, ostinato, collage, miroir) • Structures (forme, tempo, rythme, mélodie)	L'élève organise de façon cohérente les éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise de façon cohérente la plupart des éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise de façon cohérente certains éléments liés à la proposition de départ.	L'élève organise difficilement des éléments ayant peu de liens avec la proposition de départ.	L'élève organise très difficilement des éléments n'ayant aucun lien avec la proposition de départ.
Respect des caractéristiques de la pièce : • Caractère expressif de la pièce • Règles de musique d'ensemble	L'élève répond de façon appropriée aux indications sonores ou visuelles et respecte le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond de façon appropriée à la plupart des indications sonores ou visuelles et respecte le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond de façon appropriée à certaines indications sonores ou visuelles et respecte minimalement le caractère expressif de la pièce.	L'élève répond difficilement aux indications sonores ou visuelles et respecte peu le caractère expressif de la pièce.	L'élève a de grandes difficultés à répondre aux indications sonores ou visuelles et ne respecte pas le caractère expressif de la pièce.

Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages

La maîtrise des connaissances n'est pas un critère en soi. C'est en acquérant progressivement les connaissances précisées dans la [Progression des apprentissages](#) que les élèves développent les compétences prévues au [Programme de formation](#).

- Langage musical
- Structures
- Représentation graphique
- Procédés de composition
- Techniques instrumentales
- Règles de musique d'ensemble

Grille d'évaluation : **Musique - 1^{er} cycle** du primaire

C3 APPRÉCIER DES OEUVRES MUSICALES, SES RÉALISATIONS ET CELLES DE SES CAMARADES

Les critères d'évaluation ne changent pas d'un cycle à l'autre, car c'est la complexité de la tâche proposée à l'élève qui détermine le niveau de difficulté des éléments ciblés.

Niveau de compétence Critères	Marqué 5	Assuré 4	Acceptable 3	Peu développé 2	Très peu développé 1
Pertinence de l'appréciation Appréciation fondée sur des éléments pertinents : • Liens entre des aspects de l'œuvre et des effets ressentis Utilisation appropriée du vocabulaire disciplinaire	L'élève fait des liens adéquats entre tous les éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions).	L'élève fait des liens adéquats entre la plupart des éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions).	L'élève fait des liens adéquats entre quelques éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions).	L'élève fait peu de liens entre les éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions).	L'élève fait très peu ou aucun des liens entre les éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions).
	L'élève utilise de façon appropriée tous les termes ciblés du vocabulaire disciplinaire.	L'élève utilise de façon appropriée la plupart des termes ciblés du vocabulaire disciplinaire.	L'élève utilise de façon appropriée quelques termes ciblés du vocabulaire disciplinaire.	L'élève utilise de façon inappropriée des termes du vocabulaire disciplinaire.	L'élève n'utilise aucun terme du vocabulaire disciplinaire.

Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages

La maîtrise des connaissances n'est pas un critère en soi. C'est en acquérant progressivement les connaissances précisées dans la [Progression des apprentissages](#) que les élèves développent les compétences prévues au [Programme de formation](#).

- Langage musical
- Représentation graphique
- Moyens sonores
- Techniques instrumentales
- Règles de musique d'ensemble
- Procédés de composition
- Structures

Grille d'évaluation : Musique - 2^e et 3^e cycle du primaire

C3 APPRÉCIER DES OEUVRES MUSICALES, SES RÉALISATIONS ET CELLES DE SES CAMARADES

Les critères d'évaluation ne changent pas d'un cycle à l'autre, car c'est la complexité de la tâche proposée à l'élève qui détermine le niveau de difficulté des éléments ciblés.

Niveau de compétence Critères	Marqué 5	Assuré 4	Acceptable 3	Peu développé 2	Très peu développé 1
Pertinence de l'appréciation Appréciation fondée sur des éléments pertinents : • Liens entre des aspects de l'œuvre et des effets ressentis • Liens entre des aspects de l'œuvre et des aspects socioculturels (2e et 3e cycle)	L'élève fait des liens adéquats entre : • tous les éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions) • l'œuvre et des aspects socioculturels	L'élève fait des liens adéquats entre : • la plupart des éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions) • l'œuvre et un ou des aspects socioculturels	L'élève fait des liens adéquats entre : • quelques éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions) • l'œuvre et un aspect socioculturel	L'élève fait peu de liens entre : • les éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions) • l'œuvre et son aspect socioculturel	L'élève fait très peu ou aucun lien entre : • les éléments ciblés de l'œuvre et l'effet ressenti (émotions, sentiments, impressions) • l'œuvre et son aspect socioculturel
	L'élève utilise de façon appropriée tous les termes ciblés du vocabulaire disciplinaire.	L'élève utilise de façon appropriée la plupart des termes ciblés du vocabulaire disciplinaire.	L'élève utilise de façon appropriée quelques termes ciblés du vocabulaire disciplinaire.	L'élève utilise de façon inappropriée des termes du vocabulaire disciplinaire.	L'élève n'utilise aucun terme du vocabulaire disciplinaire.

Maîtrise des connaissances ciblées par la Progression des apprentissages

La maîtrise des connaissances n'est pas un critère en soi. C'est en acquérant progressivement les connaissances précisées dans la [Progression des apprentissages](#) que les élèves développent les compétences prévues au [Programme de formation](#).

- Langage musical
- Représentation graphique
- Moyens sonores
- Techniques instrumentales
- Règles de musique d'ensemble
- Procédés de composition
- Structures



Table Régionale en arts
de l'île de Montréal
CSSDM, CSSMB, CSSPI, EMSB